CABINET de Maîtres Frédéric PEYSSON – Laurent CHOUETTE
Sophie CAÏS – Elisabeth RECOTILLET
AVOCATS ASSOCIES
267, Boulevard Charles Barnier « Le Kalliste » Bât. D - 83000 - TOULON
☎: 04.94.62.89.59. - e-mail : **peysson@kalliste-avocats.fr**
Consultation des documents sur le site Web : http://www.kalliste-avocats.com

---

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier en Copropriété sis sur la Commune de LA SEYNE SUR MER (Var) 23 Bd de la Corse Résistante, dénommé « LE REGINA B » cadastré Section AR N° 1482 les lots de Copropriété :

-**N° 49** soit un **APPARTEMENT** de type F3 situé au 7ème niveau d'une superficie de 72,71m2

-**N° 79** soit une **CAVE**

MISE A PRIX

VINGT MILLE EUROS …..……. …….……20 000,00 €uros

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE Commissaires de Justice Associés à TOULON le JEUDI 8 JUIN 2023 de 14 H à 15 H 00.

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS** à **QUINZE HEURES,** à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

Le Syndicat des Copropriétaires de la Résidence dénommée « LE REGINA B » situé 23 Bd de la Corse Résistante, 83500 LA SEYNE SUR MER, représenté par son Syndic en exercice la Société par Action Simplifiée CITYA SABL'IMMO immatriculée au RCS DE TOULON sous le N° 417 909 538 dont le siège social est 32 Avenue Noël Verlaque, 83500 LA SEYNE SUR MER représentée par son Président en exercice, demeurant et domicilié de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DES BIENS SAISIS

Le LOT N° 49

Il s'agit d'un **APPARTEMENT** situé au 7ème niveau de l'immeuble formant le 6ème étage sur entresol (à savoir deux niveaux sous le dernier étage des appartements), porte palière de droite du bâtiment B de la Résidence LE REGINA,

Il est de type T3 comprenant : une pièce principale, une cuisine indépendante transformée en cuisine américaine, deux chambres, une salle de bain, un WC indépendant, un vestibule d'entrée et un couloir de dégagement.

Les menuiseries sont en PVC à double vitrage

Le chauffage et l'eau chaude sont collectifs au moyen d'une chaudière au gaz

L'accès à cet appartement s'effectue par une porte blindée avec dispositif de serrure blindée

Le LOT N° 79

Il s'agit d'une CAVE située au sous-sol de l'ensemble.

L'huissier n'a pu identifier avec certitude l'emplacement de celle-ci.

Le Titre de propriété de Monsieur ALL NAJJAR précise que la CAVE se situerait au 2ème niveau Entrée IV et porterait le N° 79 sur le plan synoptique

MODE D'OCCUPATION

Les lieux sont inoccupés.

CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière et la Taxe d'habitation n'ont pas été communiquées.

Les Charges de Copropriété déclarées sont d'environ 351 € par trimestre.

SYNDIC :

CITYA SABL'IMMO
44 Avenue Noël Verlaque
83500 LA SEYNE SUR MER
Tel : 04.94.10.83.83

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères une attestation sur l'honneur datée et signée indiquant s'il a fait l'objet d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L 322-7-1 du CPCE.

SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI 22 JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS à QUINZE HEURES,** sur la mise à prix de **VINGT MILLE EUROS**

Ci ..... 20 000,00 €
Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 18 Janvier 2023 et a été enregistré sous le n° 23/00007 *(Greffe ouvert de 9 H à 11 H).*

A TOULON, le 02 Mai 2023

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.